



# 2017

## Rapport d'activité



# Remerciements



## LE CONSEIL DEPARTEMENTAL,

L'ensemble des élus du Département  
et plus particulièrement :

Mme Camusso, 1ère Vice-Présidente  
Action Sociale, Prévention,  
Insertion, Santé, Logement social

## PÔLE DE PREVENTION ET DU DEVELOPPEMENT SOCIAL

Mme Soetard, Directrice Départementale  
Mme Depollier, Attachée de Direction  
M Caul-Futy, Chef du Service Enfance Jeunesse Famille  
Mme Calliari, Référente Prévention Jeunesse

## LES COMMUNES,

Plus particulièrement :

- Les maires, les élus  
et les responsables des services :

Mairie d'Ambilly  
Commune Nouvelle d'Annecy  
Commune Déléguée d'Annecy  
Commune Déléguée d'Annecy-Le-Vieux  
Commune Déléguée de Cran Gevrier  
Commune Déléguée de Meythet  
Commune Déléguée de Seynod

Mairie d'Annemasse  
Mairie de Faverges  
Mairie de Gaillard  
Mairie de Rumilly  
Mairie de Ville-la-Grand

- Le Président, les Vice-Présidents  
et les responsables des services :

Communauté de Communes du Genevois

## LES PARTENAIRES,

### LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION,

Les membres adhérents (cf. page 29)

Les membres volontaires (cf. page 29)

Les membres associés (cf. page 29)

Les professionnels :

- L'équipe administrative et agent de service
- Les équipes éducatives :
  - Educateurs de rue
  - Educateurs techniques
- L'équipe de cadres :
  - Chefs de Service
  - Directeur Général

# Avant-Propos

La lecture globale que l'on porte sur une année de vie institutionnelle est un exercice souvent fastidieux à réaliser au regard de la multitude des événements, des réflexions, des changements plus ou moins prévisibles qui viennent ponctuer le quotidien d'une association.

Le choix de ce qui est important à retenir, de porter à la connaissance de toutes et de tous relève souvent de débats où la perception de chacun peut être vécue et interprétée différemment en fonction de nos ressentis, de nos analyses....

Pour autant, ce travail d'élaboration collectif, nous oblige dans un effort de synthèse, à nous recentrer sur nos missions, où l'objectif à travers des données statistiques, quantitatives, est bien de porter sur l'année passée un regard distancié afin de mieux appréhender celle qui se présente.

C'est donc dans cette dynamique que les équipes de Passage ont accompagné plus de 2480 jeunes au cours de l'année 2017 dont 809 nouveaux adolescents. Nous pouvons aussi noter qu'une large majorité de ces jeunes accompagnés (61 %) sont majoritairement des garçons et que 80 % de cette population est scolarisée. Dans le même ordre d'idée plus de 1309 jeunes ont aussi bénéficié d'activités, d'actions collectives représentant globalement plus de 2656 journées. Les équipes de Passage ont aussi réalisé 23 séjours à destination de 163 jeunes.

En parallèle de cette activité intense, 2017 a aussi été marqué par des changements importants et complexes.

Tout d'abord le départ à la retraite de son Directeur Général Patrice Bonnefoy après 8 ans de service passés au sein de l'association. Nous tenions ici à le remercier une nouvelle fois pour son implication et son engagement.

Ensuite, la publication au cours de cette année de la nouvelle feuille de route départementale de la prévention spécialisée.

Les changements énoncés dans ce document ont suscité tout d'abord des interrogations, des inquiétudes puis des questionnements tant à la fois sur l'arrêt de nos interventions pour les plus de 18 ans que sur un rajeunissement de nos actions en direction de jeunes dès l'âge de 8 ans.

Une fois ce moment passé, fait d'acceptation, de renoncement, de perspective, d'innovation possible, les équipes ont engagé collectivement une réflexion plus large sur l'évolution de la prévention spécialisée à la fois sur le champ des interventions sociales mais aussi dans la conception de nouvelles formes d'interventions.

Aujourd'hui, une approche différente du territoire est en route où les équipes sont à la manœuvre tant à travers la réécriture prochaine du projet de service de Passage que dans la réflexion collective permettant de faire évoluer les pratiques dans le respect des fondamentaux de la prévention spécialisée.

La dynamique interne engagée, la mobilité, la réactivité et la polyvalence des professionnels de Passage autour de la nouvelle feuille de route sont avérés et vérifiables, constituant par la même une véritable plus-value associative et je tenais à en remercier personnellement chacun. Cette richesse humaine est aussi composée de bénévoles, administrateurs qui quotidiennement permettent à l'association, par leurs engagements, de consolider nos actions éducatives jouant par la même un rôle important et essentiel.

**Patrick Hamard**  
**Directeur Général**

## DÉCROCHAGE SCOLAIRE

- Quand la confiance revient ..... 4
- Le partenariat dans la prise en charge, une ressource incontestable en prévention spécialisée ..... 5
- Le partenariat au service de l'accompagnement individuel ..... 6
- Histoire d'un accompagnement à partir d'une rencontre ..... 7
- Triste réalité ..... 8
- Un cadre qui rend libre ..... 9
- L'adolescence, une période singulière de la vie ..... 9
- Parenthèse ..... 10

## SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

- Le réseau partenarial, de l'accompagnement vers le soutien à la parentalité ..... 11
- Une sortie famille au Parmelan ..... 12
- Entre exclusion et décrochage ..... 12
- Moins visibles et bien réelles ..... 13
- L'adolescence, un décrochage de haute voltige ..... 14

## TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

- Du partage d'inquiétudes croisées à des actions éducatives ..... 15

## SANTÉ, SOIN

- Maintenir la relation avec Samuel, au gré d'un parcours sinueux ..... 16
- De la relation de confiance à la mesure du possible ..... 17

## NOUVELLES TECHNOLOGIES

- Le jour où TOUT a basculé ..... 19
- D'une connexion virtuelle à du travail éducatif réel ..... 22

## QUELQUES CHIFFRES

..... 22

## MAIS AUSSI...

..... 26

## LES CHANTIERS ÉDUCATIFS

..... 27

## L'ASSOCIATION PASSAGE

..... 29

## Quand la confiance revient.

En 2015, Lorenzo est âgé de 15 ans. A cette période, il est scolarisé au collège Evire et ne va pratiquement plus en cours. Nous sommes sollicités lors d'une commission « suivi élèves en difficultés » au sujet de sa situation de déscolarisation progressive depuis l'âge de 11 ans. Il nous apparaît comme étant en difficulté, très timide, introverti, peut-être anxieux.

Nous engageons avec lui un accompagnement basé sur l'estime de soi, la confiance, la revalorisation. Un chantier plage lui est proposé, puis un chantier APC (Action Prioritaire Citoyenne), suivi de plusieurs chantiers éducatifs dès l'âge de 16 ans. En novembre 2016, nous le sollicitons pour une action de mobilisation que nous menons sur notre territoire, incluant un chantier, des ateliers sur le bien-être et l'estime de soi.



A cette époque, Lorenzo semble vraiment en très grande difficulté pour se présenter à un employeur. Son projet se situe autour de la mécanique. Il fait un essai non concluant au lycée Gordini, puis nous l'accompagnons à trouver un stage de 3 semaines au garage CL Auto à Annecy. Ce stage est très positif mais, malheureusement, une demande d'apprentissage n'aboutit pas par manque de place. Il essaye à cette période de trouver un patron, mais sans succès.

Dans le même temps, il sort de plus en plus et fréquente des jeunes gens sur le quartier. Lorsqu'il n'est pas occupé par les chantiers éducatifs que nous lui proposons, il est dans l'errance.

Passionné de moto et de mécanique, il pratique et conduit couramment des engins pour lesquels il n'a pas toujours l'assurance et le permis nécessaires, les difficultés s'additionnent.

Début 2017, une action de service civique en direction des jeunes décrochés scolaires se réfléchit dans l'association. Nous pensons tout de suite à lui pour s'engager dans cette action où il pourra travailler sur les différentes difficultés qu'il rencontre.

Cette action s'est donc déroulée de septembre 2017 à mars 2018, et Lorenzo a pu, tout au long de son parcours, mettre en action ses capacités autant physiques qu'intellectuelles.

Il sort de cette action avec, selon ses dires, une confiance en lui comme il n'a jamais connue et un projet pour son avenir.

Aujourd'hui, âgé de 18 ans, il s'engage d'ores et déjà dans la Garantie Jeunes avec une envie, pourquoi pas, de retourner en formation afin d'obtenir un diplôme et même le souhait, peut-être, de créer son entreprise.

*Bruno Gunther*

*Equipe d'Annecy, Novel/Teppes.*

## Le partenariat dans la prise en charge, une ressource incontestable en prévention spécialisée.

Ayant identifié l'équipe éducative lors du travail de rue, une jeune fille de 17 ans que nous nommons Gaïa est venue nous solliciter. Une collègue lui donne rendez-vous pour une première rencontre durant laquelle elle dévoile une vie familiale compliquée.

Arrivée de son pays natal il y a moins d'un an pour rejoindre sa mère dans le cadre d'un regroupement familial, Gaïa ne se sent plus à sa place dans un domicile où sa présence n'est pas souhaitée par le conjoint de sa mère. Elle ne trouve pas d'espace pour étudier car son temps libre est monopolisé par la prise en charge des autres enfants du foyer.

Cette situation dégrade la relation que Gaïa a avec sa mère. Nous rencontrons la mère à qui nous expliquons notre mission, ses modalités, et ses formalités (autorisation parentale), nous lui proposons le Point Ecoute Parents.

Gaïa souhaite son autonomie pour privilégier ses études. Elle vient d'obtenir son CAP dans le domaine de la cuisine collective et souhaite poursuivre un BAC professionnel. Ne connaissant pas le territoire, nous avons accompagné Gaïa à la Mission Locale Jeunes afin qu'elle puisse s'inscrire dans une formation adaptée. Un long travail partenarial se met en place.

Gaïa a pu effectuer des chantiers éducatifs avec l'association avant d'être orientée vers la Garantie Jeunes afin d'assurer une base financière à son émancipation. Nous l'avons également accompagnée vers l'accès à la santé et au droit commun par le biais de l'ouverture d'un compte bancaire et de rendez-vous médicaux.

Nous avons, en partenariat, trouvé une école dans le département.

La particularité de la prévention spécialisée nous permet alors de nous rendre facilement disponibles afin d'accompagner Gaïa lors d'une porte ouverte, pour la visite d'un logement.

Afin de réinvestir la mère de Gaïa dans son processus de formation, nous l'avons sollicitée pour nous accompagner lors de ces visites. A ce jour, Gaïa est scolarisée et fini son BAC professionnel. La distance et l'obtention de son autonomie lui ont permis de rétablir une relation sereine avec sa mère.



*Madolyne Fraga et Laura Thiebaut  
Equipe d'Annemasse Centre-ville élargi.*

## Le partenariat au service de l'accompagnement individuel.



Hans est un adolescent de 16 ans qui réside sur la commune de Saint-Julien-en-Genevois.

Il est issu d'une fratrie de 4 enfants. Nous accompagnons la famille, en particulier les trois grandes sœurs depuis 2011 à travers diverses actions telles que : l'orientation scolaire, le soutien à la parentalité, les chantiers éducatifs et l'insertion sociale avec nos partenaires.

Dès son arrivée au collège Arthur Rimbaud, Hans a une scolarité fragile, il se trouve en grande difficulté scolaire. Il décroche rapidement dès la classe de quatrième (absences perlées, comportement inadapté...).

En concertation avec l'équipe pédagogique du collège ainsi que la famille, nous décidons une orientation vers un autre établissement type MFR<sup>1</sup>, pour une prise en charge dans une classe spécifique dite DIMA<sup>2</sup>. Cette orientation tend vers un apprentissage.

Durant l'année scolaire 2017/2018, Hans met à mal son orientation en MFR. Nous l'accompagnons en parallèle à plusieurs reprises dans ses recherches de stages dans le cadre de sa scolarité.

Nous constatons que les fréquentations de Hans au sein du quartier ne sont pas bénéfiques pour lui. Il s'inscrit rapidement dans un comportement délictueux, et commet plusieurs délits dont des vols de scooters. Ces méfaits entraînent une mesure de Protection Judiciaire.

Hans met fin à son année scolaire à la MFR de Franklin suite à un comportement inadapté. Il est exclu définitivement de l'établissement en Mars 2018. Il se retrouve donc déscolarisé.

A la veille de ses 16 ans, nous l'orientons vers notre partenaire Mission Locale de Saint-Julien-en-Genevois afin de proposer un accompagnement autour de son projet d'insertion socio-professionnel.

Nous avons mis en avant le travail partenarial avec différents acteurs autour de cette situation. Cela est très représentatif d'une des missions de la prévention : le partenariat.

***Equipe de la Communauté de Communes du Genevois.***

<sup>1</sup> Maisons Familiales Rurales

<sup>2</sup> Dispositif d'Initiation aux Métiers de l'Apprentissage

## Histoire d'un accompagnement à partir d'une rencontre.

Educateur de rue depuis le début de l'été 2017, j'ai eu l'occasion de rencontrer Baser dès ma prise de fonction, lors d'une permanence au local. C'est un jeune garçon âgé aujourd'hui de 15 ans. Afin d'apprendre à le connaître je lui ai proposé à plusieurs reprises de constituer un groupe et de décider ensemble d'une activité collective. J'ai eu dans un premier temps l'objectif de rencontrer ses parents, de créer du lien avec lui et ensuite, que l'on puisse partager avec le groupe un moment convivial. A travers d'autres supports tels que des chantiers éducatifs, des actions de co-financement j'ai pu observer activement ses capacités, ses difficultés, sa relation à l'autre et à son environnement. Cela m'a permis, avec le regard croisé de mon collègue, d'affiner mes objectifs éducatifs. En partenariat avec le collègue du secteur et la MJC<sup>3</sup> nous avons pu, durant les veilles éducatives, croiser nos regards concernant la situation scolaire et extra-scolaire de Baser. Il s'est avéré qu'il était en grandes difficultés scolaires mais également sociales. Nous l'avons orienté avec son accord vers de l'aide aux devoirs mis en place par la MJC Archipel Sud. Baser se questionnant sur son avenir, je l'ai accompagné au CIO<sup>4</sup> et dans des recherches de stage.



Nous avons mis en œuvre des activités afin de le valoriser. En effet au-delà des difficultés qu'il rencontre, il a des capacités qu'il faut mettre en avant afin qu'il ne s'enferme pas dans son comportement souvent inadapté. C'est un jeune qui a très peu confiance en lui. C'est pourquoi il se réfugie dans un rôle où il se sent reconnu, faire rire tout le monde et être dans la provocation. Dans bien des situations j'ai pu constater qu'il avait un potentiel inexploité.

Durant une intervention au sein du collège, en binôme avec un professeur, j'ai eu l'opportunité de faire des entretiens d'oral de stage. A cette occasion j'ai pu voir Baser sous un angle nouveau. Il s'est présenté vêtu d'une veste de costume, un nœud papillon... Il a su décrire son stage clairement et avec un langage adapté. Dans notre mission de prévention, le décrochage scolaire est un des signes d'alerte qui doit attirer toute notre attention.

En effet sans un accompagnement éducatif, en partenariat avec différents acteurs, Baser peut s'ancre dans un processus d'exclusion ou de marginalisation.

**Gil Wilson Monteiro**

**Equipe d'Annecy, Quartiers Sud**

<sup>3</sup> Maison des Jeunes et de la Culture

<sup>4</sup> Centre d'Information et d'Orientation

## Triste réalité.

« J'ai 10 ans. Je rencontre souvent les éducateurs de Passage qui viennent dans mon quartier. Je les vois discuter avec les plus grands et j'aime leur dire bonjour en sautant dans leur bras ! Je suis un enfant et pourtant les éducateurs observent déjà dans mon comportement que tout ne va pas bien pour moi. Mon papa je ne l'ai pas connu longtemps, il frappait ma maman et malheureusement d'après elle je lui ressemble beaucoup... A l'école ça ne va pas non plus, ni avec mes camarades, ni avec les adultes. Je suis en colère alors j'insulte, je tape, à la maison, au quartier, l'école... Mais eux, les éducateurs, ils me comprennent ils sont bienveillants avec moi, ils m'acceptent tel que je suis.

J'ai 11 ans. Je suis pris en charge en ITEP<sup>5</sup> car mon école a fait une information préoccupante à cause de mes résultats scolaires et de mon comportement. Je suis accompagné par des éducateurs en AEMOH<sup>6</sup> car la juge l'a décidé. Je suis toujours en colère et je ne comprends pas pourquoi on m'oblige à aller dans ces lieux. Je fugue, je me mets en danger, je traîne le soir avec les plus grands, je me bats, j'insulte... Je rencontre toujours les éducateurs de Passage et un lien de confiance se tisse. J'aime bien passer du temps avec eux, échanger, leur poser toutes les questions qui me passent par la tête. Eux, ils m'écoutent, ils ne me jugent pas, ils m'acceptent tel que je suis. Ils mettent en place en concertation avec l'ITEP des temps où je pars avec eux partager un repas que l'on prépare ensemble et passent du temps avec moi.

J'ai 12 ans. Les éducateurs de l'AEMOH demandent un placement en foyer. La juge des enfants donne son accord et j'intègre une MECS<sup>7</sup> pas très loin de chez moi. Je suis avec des plus petits et au début j'aime bien être là-bas mais rapidement je fugue et je vais me réfugier chez moi ou dans un appartement de ma montée qui est abandonné. Au foyer je commence à me confronter aux éducateurs et à avoir un comportement dangereux pour moi et pour les autres. Au bout d'à peine deux mois le placement s'arrête à la demande des éducateurs du foyer car j'ai fait du mal physiquement à un autre enfant et qu'ils ne savent plus comment faire avec moi. Je suis encore à l'ITEP mais quelques jours après l'arrêt de mon placement le chef de service de l'ITEP fait signer à ma maman un papier pour mettre fin à la prise en charge à laquelle je n'adhère pas.

**J'ai toujours 12 ans et je suis déscolarisé, abandonné. Je commence à poser des actes de délinquance. Je me réfugie auprès des plus grands de mon quartier mais je ne me rends pas compte que ça ne m'aide pas à aller mieux. Moi je me sens bien avec eux, j'ai l'impression d'exister et d'être considéré. Les éducateurs de Passage, eux, sont toujours présents pour moi, ils essaient de me soutenir de me valoriser à travers différentes actions. La juge décide d'une prise en charge en accueil de jour judiciaire. Je n'ai pas le choix mais l'éducatrice que je rencontre est gentille, elle aussi m'accepte tel que je suis. Elle comprend aussi ma maman, elle est présente pour nous sans jugement. Avec les éducateurs de Passage ils collaborent pour essayer de me proposer un accompagnement adapté à mes besoins.**

J'ai 13 ans. Je réintègre le collège avec un parcours dérogatoire. C'est ce que je voulais, redevenir normal, être comme les autres. A cause de mes bêtises je suis suivi par un éducateur de la PJJ. Les éducateurs de Passage et de l'Accueil de Jour travaillent avec lui pour que les choses aillent mieux pour moi. Mais le collège c'est trop dur, je n'y arrive pas malgré mon envie ! J'insulte, j'harcèle, je tape. Mon parcours dérogatoire s'arrête et je me retrouve à nouveau déscolarisé après quelques mois. Alors je traîne toute la journée, je m'enfonse toujours plus dans la délinquance et rien ne se passe...

Les éducateurs de Passage font une nouvelle information préoccupante pour alerter les institutions du danger de cette situation. Il faut qu'on m'arrête, qu'on me protège ! De longs mois passent et un jour l'éducateur de la PJJ<sup>8</sup> m'emmène en CER<sup>9</sup>. Je fugue deux fois malgré les kilomètres qui me séparent de chez moi. La prise en charge s'arrête au bout de quelques semaines. Je traîne à nouveau dehors puis c'est direction le CEF<sup>10</sup>. Je fugue à nouveau et la prise en charge s'arrête encore après quelques semaines.

Aujourd'hui j'ai 14 ans. J'ai fait un mois de prison pour mineur et je suis toujours déscolarisé. Les éducateurs de Passage sont toujours là pour moi, à mon écoute, et ce même s'ils sont démunis face à cette triste réalité. Je dois repartir en CEF mais j'attends. Je suis toujours en colère, envahi d'un sentiment d'injustice, d'abandon. Je continue à me mettre en danger et je m'enfonse chaque jour un peu plus dans la délinquance... »

<sup>5</sup> Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique

<sup>6</sup> Action Educative en Milieu Ouvert Hébergement

<sup>7</sup> Maison des Enfants à Caractère Social

<sup>8</sup> Protection Judiciaire de la Jeunesse

<sup>9</sup> Centre Educatif Renforcé

<sup>10</sup> Centre d'Education Fermé

## Un cadre qui rend libre.

2008-2018

Rentrée Septembre 2008 :

Le premier «Point-rencontre» démarre au sein du collège «les Barattes», chaque jeudi entre 12h00 et 13h30. Ceci a été mis en place, en partenariat, avec la direction du collège.

La salle mise à notre disposition est lumineuse et confortable ; canapé, tapis, poufs sont une invitation à la détente et à l'apaisement.

... Rentrée septembre 2017 :

Librement les filles et garçons arrivent. Ils s'installent. Les unes, les uns, joyeux, agités, calmes, timides, silencieux etc.

Nous rappelons les règles de bienveillance, de confidentialité et de respect mutuel. Petit à petit nous réglons ensemble l'ambiance, afin que chaque personne puisse s'exprimer.

**ET CA MARCHE !!!**

Les revues que nous proposons aux jeunes collégiens sur l'adolescence, les animaux, les réseaux sociaux, l'environnement, les préjugés, la vie en société, à l'école, en famille, favorisent la libération de la parole pour chacun d'entre eux.

Tous ces moments partagés permettent à ceux qui le souhaitent, dans leur rythme personnel, de se confier à nous, à leurs camarades, (confidences intimes- interrogations-inquiétudes-colères-bonheur-incompréhensions...), en somme tout ce qui anime un être humain.

Grâce à ces séances hebdomadaires, dans le collège, nous accompagnons individuellement, des jeunes (11 à 15 ans), tout au long de l'année, en dehors de l'enceinte de l'établissement scolaire.

**BELLE AVENTURE HUMAINE COLLECTIVE !!!**

Qui débouche sur une prise en charge individuelle (résolution de problèmes), pour certains(es).

Ainsi, chacun(e), peut avancer dans une vie acceptable pour lui et pour les autres, dans la société.

*Brigitte Iirilli*

*Equipe d'Annecy-le-Vieux*

## L'adolescence, une période singulière de la vie.

Il s'agit de Dora, une jeune fille de 14 ans au moment où l'éducatrice de prévention spécialisée intervenant sur la commune d'Ambilly l'a rencontrée, dans les locaux du secteur jeunes à l'occasion du pot de départ de l'ancien éducateur.

Dora était repérée par le collège Jacques Prévert comme étant en grandes difficultés scolaires, tant au niveau des résultats que concernant son intérêt pour l'école en général, et présentant des comportements inappropriés voire agressifs envers le personnel éducatif et certains autres jeunes.

Le contexte familial est complexe, avec des parents séparés en très mauvais termes. Dora voit peu son père, dit ne pas l'aimer et exprime que celui-ci a pu avoir des comportements violents avec elle et sa mère, physiquement et verbalement. Elle a une relation très affectueuse avec sa mère, qui vit seule avec ses trois enfants, travaille beaucoup en Suisse, et est donc peu présente au domicile.

L'essentiel du travail fait avec l'éducatrice consiste à permettre à cette jeune de développer son estime d'elle-même par une implication dans des projets de cofinancement sur un an, tout en permettant à sa mère de s'impliquer dans le suivi éducatif de son enfant en développant une relation de confiance avec le collège et différents partenaires tels que le secteur jeunes.

L'idée était de permettre à cette jeune fille de mieux se connaître, trouver ses propres repères identificatoires et mettre en valeur ses compétences relationnelles.

Aujourd'hui Dora est sur la voie d'une orientation dans le domaine du service à la personne, accompagnée d'une remise à niveau scolaire, et la possibilité d'un suivi psychologique permettant à Dora d'appréhender tout ce qu'elle traverse en lien avec sa famille et son adolescence.

*Equipe d'Ambilly*

## Parenthèse.

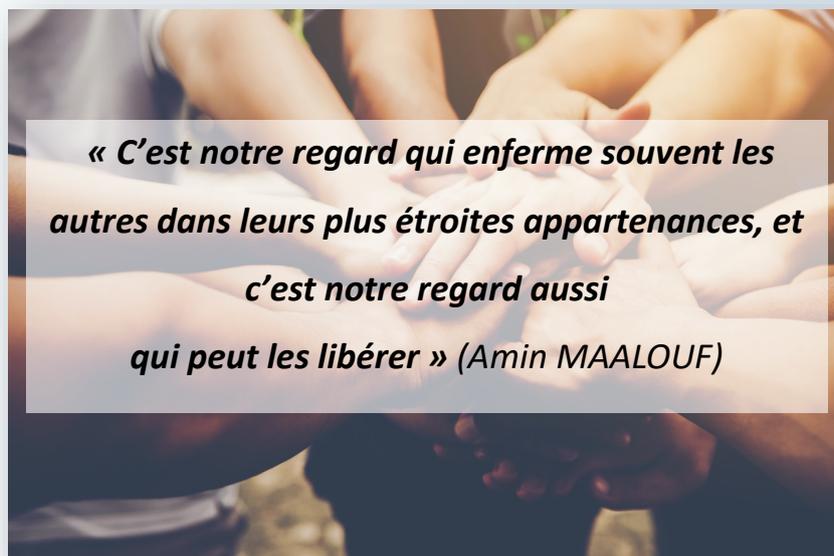
**« Avant le lien, il n’y a rien » (Roland COENEN)**

**« Au milieu de la difficulté, se trouve l’opportunité » (Albert EINSTEIN)**

Notre expérience nous a permis d’éprouver que l’accompagnement des jeunes vers une insertion sociale et professionnelle, est plus difficile lorsque les jeunes n’ont pas de qualification à faire valoir, lorsqu’ils ont des carences scolaires avérées ou qu’ils ont vécu une réelle rupture dans leur parcours scolaire. Nous avons pu observer qu’aucun décrocheur ne ressemble à un autre. Pour comprendre le phénomène, il faut porter attention au processus, à l’histoire de vie de l’élève et aux événements déclencheurs. Les symptômes sont une façon de se protéger d’une source de souffrance et peuvent finir par enfermer l’adolescent dans son mal-être si on ne le réduit qu’à ce qu’il montre.

L’accueil (PARENTHÈSE) est un espace qui permet d’accueillir dans nos locaux, individuellement, des élèves en situation de décrochage scolaire, en s’adaptant à chacune des situations rencontrées. Cet accueil devient un «projet socioéducatif» à partir du moment où les éducateurs, le collègue, le jeune et sa famille l’ont validé. Partir de la parole du jeune accueilli, croire en ses capacités et ses compétences dont celle de faire des choix tout en étant à l’écoute de ses points de vue, de ses fragilités, sont les postures éducatives de notre action. Il s’agit de lui offrir un espace bienveillant et sans jugement, un espace de reconnaissance et de respect mutuel, afin d’oser une rencontre pour qu’un lien soit possible, favorisant la construction d’une relation authentique. C’est par nos questionnements et nos échanges qu’il va pouvoir trouver ses propres solutions, vivre ce décrochage scolaire comme une opportunité de changement et en faire émerger des possibles.

Cet accueil n’est pas une finalité en soi. Il est un support à la relation éducative établie et permet de prendre le temps de réfléchir, afin de favoriser une orientation choisie et devenir acteur de son avenir. Il fait tiers.



**« C’est notre regard qui enferme souvent les autres dans leurs plus étroites appartenances, et c’est notre regard aussi qui peut les libérer » (Amin MAALOUF)**

*Equipe de Meythet*

## Le réseau partenarial, de l'accompagnement vers le soutien à la parentalité.

En septembre 2017, l'équipe est interpellée par l'Assistante Sociale du collège de secteur pour un partage d'informations destiné à la transmission d'une Information Préoccupante pour absentéisme scolaire non justifiée d'un jeune de 14 ans.

Il s'agit d'un jeune d'une fratrie de 5 enfants (dont 4 sœurs) vivant actuellement avec la maman. La famille est originaire d'une autre ville et est accompagnée depuis longtemps par différents services sociaux.

Madame semble souffrir d'une addiction à l'alcool qui la met en difficulté dans son rôle de parent auprès de ses enfants et de son fils notamment.

Le père quant à lui, vit dans une autre ville. Il a une relation avec la maman très conflictuelle et n'accueille pas ses enfants pour le moment. La relation père/enfants est très fragile car peu expérimentée dans la réalité.

Après plusieurs entretiens avec Kévin et sa maman, nous apprenons qu'il est déscolarisé depuis une année, malgré plusieurs changements d'établissements scolaires.

Son lien avec sa ville d'origine (amis, famille) et les conflits permanents avec sa mère le poussent à faire des allers-retours en train. Il fraude les transports en commun et adopte des conduites à risques (consommation de stupéfiants, fréquentation de jeunes adultes délinquants). Ces actes provoquent plusieurs gardes à vue.

C'est dans ce contexte que l'équipe propose un soutien auprès de ce jeune garçon. Afin de créer un lien avec lui et le mettre en mouvement nous lui faisons la proposition d'un chantier éducatif lors des vacances scolaires de l'automne 2017.

Suite à cette expérience plutôt positive (adhésion et mobilisation), nous orientons l'accompagnement vers une rescolarisation par le dispositif d'un parcours dérogatoire individualisé (PDI) avec le collège de secteur et le service de l'UEAJ<sup>11</sup>.

Il apparaît rapidement que Kévin ne parvient pas à se rendre au collège sans toutefois en expliquer les raisons. En 2018, une mesure AEMOH est prononcée et mise en œuvre par l'association RETIS.

Nous travaillons en collaboration avec l'ensemble des acteurs présents afin d'accompagner au mieux ce jeune et sa famille. Malgré son éloignement nous informons régulièrement le père des différents événements et démarches d'accompagnement liées à l'accompagnement de son fils.

Actuellement, Kévin tente de tenir son engagement auprès de l'UEAJ (les mardis et vendredis à la journée) avec la possibilité d'une intégration à temps plein dans ce service s'il le souhaite. A ce jour, Kévin ne se rend toujours pas au collège mais il est inscrit pour le CFG<sup>12</sup> en fin d'année scolaire.

Nous tentons de le rencontrer le plus régulièrement possible (1 fois par semaine) afin de maintenir le lien et échanger sur les actes que pose Kévin. Le lien de confiance instauré avec la maman, nous permet aussi un accompagnement à la parentalité sous forme d'entretiens au local, à son domicile et par téléphone.

Enfin, notre relation avec ce jeune et sa mère, nous a permis aussi de repérer des besoins pour le reste de la fratrie.



*Equipe de Rumilly*

<sup>11</sup> Unité Educative d'Activité de Jour

<sup>12</sup> Certificat de Formation Générale

## Une sortie famille au Parmelan.

Au départ, nous voulions travailler avec les habitants autour de l'organisation d'une fête qui devait permettre d'entretenir ou d'améliorer le lien social sur le quartier. Après deux années, nous avons constaté que leur mobilisation autour de cette thématique ne semblait pas fonctionner ou que le support proposé ne convenait pas. Dans le même temps, nous constatons une forte demande sur des sorties familles. La décision a été prise avec le centre social du secteur de répondre à partir de cette demande et de voir comment les objectifs de départ pouvaient être travaillés.



Après une rencontre de préparation avec la responsable du service jeunesse et la responsable du secteur famille du centre social, nous sommes allés à la rencontre des habitants pour connaître leurs souhaits. Des objectifs ont donc été fixés comme celui de l'amélioration du lien social mais aussi ceux en lien avec le soutien à la parentalité en s'appuyant sur le lien intergénérationnel.

6 mois se sont écoulés entre la première rencontre avec les habitants et le jour de la sortie. Pendant cette période, les habitants ont été consultés à plusieurs reprises pour se mettre d'accord sur le jour, la destination et le prix de la sortie. Des jours fixes d'inscription ont été mis en place afin de rencontrer chaque famille. Cela a permis un temps privilégié avec chacun.

Le jour de la sortie, les 70 personnes inscrites étaient présentes. Il y avait en majorité des familles avec enfants, quelques familles sans enfant et des personnes seules.

Cette mixité a permis aux habitants de se rencontrer durant le transport et sur le temps du repas de midi.

Après plusieurs sorties réalisées, la demande des habitants s'oriente vers un projet plus conséquent et la mise en place d'un week-end. Dans ce cadre, il nous paraît important d'avoir en tête les nouvelles orientations du conseil départemental et notamment la question des 8/11 ans.

L'évaluation de ces sorties se fait à chaque fois grâce au recueil de la parole des habitants dans le cadre des objectifs de départ.

*Equipe d'Annecy, Galbert/Parmelan*

## Entre exclusion et décrochage.

Depuis 2 ans que le prénom de Paul circule sur le territoire. Nous tissons un lien progressif avec lui... Il refuse nos propositions.

Paul a 12 ans, mais il en paraît 15.

Il vient nous trouver un soir de permanence au local pour du soutien scolaire au premier abord. En fait, il a filmé et diffusé des images intimes d'un collégien sur Snapchat. Le collège l'exclut sur le champ en attendant sa commission de discipline.

Nous recevons sa mère qui est désarmée face à son fils et tente de lui poser des limites. Les entretiens se succèdent pour renforcer les compétences de cette maman qui n'est pas démissionnaire.

L'histoire familiale se délie petit à petit, la place de Paul, la fuite d'un pays en guerre, les tortures...

Nous proposons une aide éducative plus renforcée à la famille qui prend rendez-vous au pôle médico-social. Nous soutenons la famille lors du conseil de discipline, un traducteur est présent. Paul est exclu définitivement.

L'académie propose une place dans un collège à Annecy. « Mais comment vais-je contrôler ce que fait mon fils alors que je travaille à temps plein comme aide à domicile à 35km ? C'est impossible ! », nous dit la mère.

Nous prenons rendez-vous au collège d'Ugine pour que Paul soit scolarisé plus près... Il y entre 10 jours plus tard.

*Equipe de Faverges*

## Moins visibles et bien réelles.

Cette situation m'a semblé évidente. En tant qu'éducatrice de prévention, nous rencontrons de nombreux jeunes, de personnalités différentes, de situations différentes, et d'histoires différentes. Et pourtant nous rencontrons souvent des profils de jeunes similaires. Et ce profil-là, me semble souvent oublié.

Lors d'une permanence sur la commune de Ville-la-Grand, une maman se présente à notre stagiaire et moi-même.

Elle nous explique se sentir « triste », « seule », « trahie », et « démolie » par les événements que sa famille traverse. Nous accueillons sa tristesse puis nous lui demandons des explications. Cette dame est une mère de quatre enfants : 7 ans, 8 ans, 14 ans et 15 ans. Son mari est chef d'entreprise et elle, assistante maternelle.



Ils viennent de recevoir un courrier de l'Aide Sociale à l'Enfance : une Information Préoccupante vient d'être écrite en faveur de leur fille aînée Anaïs. La maman, nous confie qu'elle est inquiète pour sa fille, elle la trouve différente. Elle se sent démunie à son égard, elle ne la comprend plus. Anaïs ne communique plus, s'enferme dans sa chambre pendant des heures et se montre souvent en colère ou triste.

Cette maman nous demande d'être présente à leur première rencontre avec les services de l'Aide Sociale à l'Enfance. Elle a peur de ne pas saisir ce que les professionnels vont lui expliquer, peur d'être emprise par les émotions. De plus, elle voudrait que nous nous mettions en lien avec sa fille. Après avoir demandé l'accord à tous les membres de la famille et à tous les professionnels, nous avons assuré un rôle de médiateur sur ce temps.

Suite à cet échange, leur fille s'est elle-même mise en contact avec une éducatrice de notre secteur. De nombreuses rencontres se sont faites au local de proximité et de nombreux sms ont été échangés. Un climat de confiance s'est installé. A sa demande, une randonnée a été organisée. Ce jour-là, des confidences se sont faites dans une ambiance calme, silencieuse et détendue. Cette jeune fille Anaïs avait l'intention d'arrêter son cursus scolaire. Harcelée sur la personnalité qu'elle est (introvertie, solitaire), elle ne trouvait plus sa place dans sa classe, voir dans son établissement scolaire. Pas sûre d'elle, elle se sent incomprise par son entourage. Elle se sent différente et il lui semble ne pas plaire aux autres : en tant que fille, en tant qu'élève ou tout simplement en tant qu'amie. La présence de l'éducatrice est aujourd'hui moins soutenue mais assure une stabilité dans son cursus scolaire. Les échanges permettent à la jeune de s'évader et à trouver seule des outils à son problème. Encore victime, la jeune commence à reprendre confiance en elle et à répondre à ses agresseurs.

Ces jeunes-là sont silencieux, discrets et parfois oubliés. Ils avancent avec la peur d'échouer ou de décevoir. Nous pouvons être là pour les écouter ou les orienter vers des services adaptés.

*Equipe de Ville-la-Grand*

## L'adolescence, un décrochage de haute voltige.

Martin est un jeune homme de 15 ans, il vit dans un quartier populaire du territoire de Cran-Gevrier avec sa famille. Il est le 5ème d'une fratrie de 6 enfants. Sa famille est issue de la communauté des gens du voyage, une identité à laquelle il se raccroche beaucoup et qu'il aime entretenir.

Nous avons accompagné les aînés dans la scolarité, l'insertion sociale et professionnelle. Les parents ont toujours été très demandeurs d'aide et d'accompagnement dans l'éducation de leurs enfants.

Martin, dès son plus jeune âge, erre au pied des immeubles de son quartier, entouré de plus grands et donc attiré par des petites dégradations et incivilités. Déjà les partenaires nous alertent (collège, Halpades, CGA<sup>13</sup>). Il est déjà dans le lien avec nous, au travers du travail de rue et des échanges avec sa famille lors de l'accompagnement des plus grands. Nous essayons alors de l'aider à s'inscrire dans une activité de loisirs, d'aide aux devoirs .... Mais Martin n'adhère pas à ces propositions qui nécessitent de l'engagement de sa part. Il décroche du système scolaire.

En grandissant, les actions que nous pouvons proposer à Martin lui conviennent de mieux en mieux (Création d'un film, séjour en Tipi, à Aiguebelette,...), ce qui a permis un accompagnement plus individuel sur ses envies et surtout d'apprendre à mieux le connaître. Il nous fait part, dans ces moments privilégiés, d'autres difficultés.

D'années en années les problèmes s'accumulent (addictions, petite délinquance, comportements à risques, déscolarisation totale...). Martin perd pied. Il se fait rattraper par la justice, l'accompagnement PJJ ne suffit plus, une demande de placement judiciaire avec éloignement de son environnement lui est imposé. L'équipe a travaillé avec l'éducatrice PJJ et la famille, qui dans un premier temps s'opposait arbitrairement à cette injonction. Il nous a fallu rencontrer et échanger à plusieurs reprises avec Martin et ses parents pour que ce placement soit accepté positivement.

Martin est en CER depuis 5 mois, la mesure prend fin très prochainement, nous sommes régulièrement en lien avec la famille et l'éducatrice PJJ afin d'organiser sa sortie de façon constructive avec par exemple des chantiers éducatifs pour cet été et un travail sur son orientation scolaire, un apprentissage par exemple. Nous serons là pour continuer à l'accompagner et l'aider à grandir.

*Equipe de Cran-Gevrier*



<sup>13</sup> Cran-Gevrier Animation

## Du partage d'inquiétudes croisées à des actions éducatives.



Lors des réunions mensuelles de prévention et tranquillité publique ; M. Le Maire, la police municipale, le médiateur social, le bailleur social et l'équipe de prévention spécialisée évoquent la vie des quartiers et des situations de tension existantes avec des jeunes sur l'espace public. C'est ainsi qu'un groupe de filles a été repéré par différents partenaires. Il est précisé que cette « bande » de filles âgées de 14-15 ans, s'imposait peu à peu sur le quartier et au collège. Ce dernier nous alerte à son tour sur le comportement inquiétant de ces jeunes ainsi que leur scolarité fragile. Elles agissent en reprenant les codes des bandes de garçons.

Parallèlement, je constate leur désinvestissement des services de droit commun. Ce phénomène, se caractérisant par du squat dans les montées d'immeubles, des nuisances sonores et visuelles ainsi que de la violence, prenait de l'ampleur et préoccupait l'environnement.

Je me saisis d'une demande de leur part d'un séjour éducatif pour l'été, afin de consolider le lien et travailler un certain nombre d'objectifs comme : les maintenir dans leur scolarité, travailler avec elles leur orientation post collège, faciliter les relations avec l'environnement et le voisinage, occuper leur temps libre par des actions éducatives, travailler l'estime de soi et la féminité...

Tout au long de l'année scolaire, elles participent activement aux réunions de préparation du projet de séjour éducatif ainsi qu'aux actions de co-financements (vente de pains sur le marché de Noël, tenue des vestiaires à Château-Rouge, vente de chocolats de Pâques, vente de crêpes à la Fête des enfants, vide-grenier...).

Elles ont su prouver leur engagement et leur sérieux sur ce projet. Elles ont fait preuve d'initiatives, tout en respectant les consignes données, et conservent une posture adéquate et respectueuse face à un public adulte.

Elles sont déterminées à mener à bien ce projet.

*Elodie Negreche,*

*Equipe de Gaillard*

# Maintenir la relation avec Samuel, au gré d'un parcours sinueux.

Samuel est un jeune que l'équipe éducative a rencontré à l'âge de 14 ans, dans le cadre d'un temps de présence sociale lors d'une sortie collège, nous l'accompagnons depuis deux ans. Samuel est un jeune qui a pu donner facilement sa confiance à l'équipe éducative avec une certaine honnêteté. Durant tout l'accompagnement, il a pu montrer son potentiel et ses compétences malgré ses difficultés personnelles.

Il sait que nous sommes des éducateurs et il nous sollicite et nous investit très rapidement. Il nous parle de ses inquiétudes et ses interrogations (religion, cannabis, terrorisme). Au fur et à mesure des rencontres et des échanges, nous nous rendons compte que ce jeune est vulnérable et qu'il pourrait se mettre en danger. Il nous parle de sa consommation de cannabis, de boissons énergisantes, de retards réguliers et de son comportement inadapté au collège. Nous nous mettons rapidement en lien avec le collège pour en savoir plus sur le jeune et partager aussi nos inquiétudes.

Nous apprenons qu'une Information Préoccupante a été rédigée par le collège, suite à quoi nous nous sommes mis en lien avec les assistantes sociales de secteur. Nous sollicitons un atelier de prévention afin d'échanger autour de la situation. C'est un groupe de travail et de réflexion constitué de plusieurs travailleurs sociaux où nous pouvons présenter des situations difficiles et complexes.

Nous constatons sur nos temps de présence sur le territoire que Samuel peut facilement se faire influencer par ses pairs et manipuler par des plus grands.

Au collège, Samuel enchaîne les heures de retenue et d'exclusion. Le personnel n'en peut plus. La directrice a beaucoup de mal à communiquer avec les parents. Les parents sont dans le déni des possibles troubles du comportement de leur fils ce qui complexifie l'accompagnement de Samuel.

Au collège, un parcours dérogatoire individuel a été proposé et accepté par la famille. Un emploi du temps modifié pour maintenir une scolarisation acceptable a été mis en place avec l'UEAJ (Unité Educative d'Accueil de Jour). Ce projet semble tenir, mais le comportement au collège de Samuel se dégrade de plus en plus.

La psychologue de l'UEAJ a fortement conseillé à la famille un suivi par un pédopsychiatre. La famille semblait adhérer à la proposition. Néanmoins, aucun rendez-vous n'a été pris. Le dispositif nous paraissait très adapté pour Samuel comme un lieu d'apprentissage proposant un accompagnement de proximité contenant et sécurisant pour ce jeune. Malheureusement, la famille n'a pas soutenu le projet ce qui a précocement mis un terme au dispositif alors que Samuel avait pu dire qu'il s'y sentait bien.

Suite à cela, Samuel a été renvoyé du collège car le PDI (Projet Dérogatoire Individualisé) n'a pas été respecté. Par la suite, il a été scolarisé dans un autre collège puis renvoyé peu de temps après son arrivée.

D'autre part, sur le territoire, le jeune se fait remarquer par des incivilités et des débordements avec un comportement inquiétant.

Parallèlement à cela, la famille refuse toujours les prises en charge éducatives et psychologiques et nous n'arrivons pas à travailler avec elle.

Après concertation et échange avec le tissu partenarial, les assistantes de service social de secteur ont décidé de rédiger une deuxième Information Préoccupante estimant que son état nécessitait des soins urgents. Cette information préoccupante a permis la mise en place d'une mesure éducative AEMO (Aide Educative en Milieu Ouvert).

En parallèle, Samuel nous a sollicités pour une demande de chantier éducatif. Après une première semaine qui s'est bien déroulée, nous l'avons positionné en place dédiée (chantier pendant un mois). Les retours de l'éducateur technique ont été très positifs.

Nous maintenons le lien avec Samuel afin de rester des adultes de référence, ressources et permanents dans son parcours chaotique et fragile.



*Equipe de Seynod*

## De la relation de confiance à

Au cours du mois de décembre 2017 l'équipe est interpellée par le service d'accueil de jour d'Annecy, concernant un jeune de 18 ans qui vient d'être déposé devant leur local en attendant de pouvoir rentrer sur une place d'hébergement via le 115 à l'abri de nuit. Les professionnels de l'Accueil de Jour sont inquiets car le comportement de ce jeune ne semble pas très adapté et met en tension les personnes accueillies. Dans le cadre de notre partenariat, nous décidons d'aller récupérer Sacha le jour même au sein de l'établissement. Lorsque nous faisons connaissance, il se présente comme venant d'Annemasse et énonce qu'il veut trouver du travail et un logement. À la suite de ces échanges, il nous apprend que ses parents adoptifs l'ont récemment mis à la porte du domicile familial le jour de ses 18 ans.



**Etablissement d'une relation avec Sacha :** Durant les trois premières semaines nous rencontrons régulièrement Sacha. Au cours des entretiens, Sacha nous explique qu'il est suivi par la PJJ et qu'il a sur un plan pénal un sursis avec mise à l'épreuve ordonné pour une durée de 3 ans. Il nous raconte son histoire avec un débit de parole important mais son visage reste comme figé, sans expression, sans émotion et avec beaucoup de distance. Pourtant, lors d'un appel de sa mère adoptive, sa posture et sa voix change, il redevient le petit garçon qui demande de réintégrer la maison. À la suite de cela, nous lui demandons s'il est d'accord que nous prenions contact avec sa référente PJJ. Il acquiesce et semble plutôt ravi de cette proposition.

Trois semaines après notre première rencontre, une relation de confiance s'est installée. En effet nous faisons l'hypothèse que Sacha est à la recherche d'adultes sécurisants auprès desquels il puisse faire part de ses difficultés et être soutenu.



**Les acteurs du réseau partenarial :** Lorsque nous contactons sa référente PJJ nous apprenons que Sacha souffre de divers troubles du comportement. Le médecin de Sacha avait donné son accord pour déposer un dossier à la MDPH<sup>14</sup>. Une demande de tutelle et une AED<sup>15</sup> (protection jeune majeur) sont également en attente. Nous apprenons que Sacha est suivi par l'équipe mobile du DEAT<sup>16</sup> et enfin qu'il est scolarisé au sein d'un IME<sup>17</sup> mais qu'il refuse de s'y rendre car il ne reconnaît pas ses difficultés. La référente PJJ nous explique que Sacha suit normalement un traitement qu'il ne prend pas régulièrement et qu'au regard de son comportement, il n'y aura pas de passage au SPIP<sup>18</sup> mais qu'une peine de 6 mois d'emprisonnement peut être révoquée à tout moment s'il ne respecte pas ses obligations. Une prise de contact est également effectuée auprès des services de l'ASE<sup>19</sup> concernant la mesure de protection (AED).

La situation de Sacha met en évidence que le nombre d'acteurs et les mesures mises en place autour du jeune nécessite avant tout un accompagnement de proximité. Notre intervention sur cette situation se situe dans les interstices entre le jeune et les institutions. Nous observons que Sacha est en grande fragilité et dans le déni de ses difficultés. D'où le fait qu'il ne parvienne pas à adhérer aux différentes mesures. D'un commun accord avec Sacha et les services de la PJJ nous mettons en place un accompagnement permettant à Sacha de retrouver du sens aux mesures mises en place. De plus Sacha accorde beaucoup d'importance aux échanges réguliers entre sa référente PJJ et notre équipe.

# la mesure du possible.

**Les axes de travail de l'accompagnement :** Etant donné que des mesures sont en cours et que Sacha est en errance sur le territoire, nous décidons ensemble que la priorité est de maintenir à tout prix le contact avec Sacha, afin de lui garantir des repères journaliers et faire en sorte que ce jeune ne se retrouve pas dans la rue. Mais également faire prendre conscience à Sacha de la réalité de ses difficultés.

**Le chantier éducatif :** Sacha souhaite trouver un emploi, cependant ses capacités restent limitées. Nous l'orientons sur les chantiers éducatifs afin qu'il expérimente le monde du travail mais aussi pour évaluer ses compétences et son comportement dans une relation de travail. Cette expérience fut révélatrice. Effectivement, Sacha a eu beaucoup de difficultés pour arriver à l'heure et être présent tous les jours sur le chantier. Sa relation au sein de l'équipe était inadaptée et conflictuelle. Pour donner suite à cette expérience, nous avons repris avec Sacha et échangé sur ses difficultés. Sacha n'est effectivement pas prêt à entrer dans le monde du travail ordinaire mais doit plutôt être orienté en milieu protégé. Cela reste difficile à accepter pour Sacha

**La mission Locale Jeunes (MLJ) :** Un rendez-vous est également pris avec la MLJ suite à sa demande pour entrer en garantie jeunes. Lors de la rencontre avec sa référente, il en ressort que Sacha doit effectivement intégrer un emploi en milieu protégé. Ces différentes étapes sont importantes car cela permet à Sacha de cheminer dans son acceptation de ses difficultés.



**Le soin :** Constatant à plusieurs reprises qu'il est une proie facile, l'équipe assure un lien et se coordonne avec l'abri de nuit. Nous décidons d'un commun accord avec le CHRS Ma Bohème qu'ils assureront leur accompagnement autour du soin. En effet, l'infirmière présente au sein de la structure fera le lien avec un médecin concernant le traitement médical. Ils porteront une attention toute particulière pour le maintenir sur l'hébergement d'urgence afin de lui éviter la rue et envisager une orientation.

L'évaluation de la situation et les différents échanges avec les partenaires met en évidence qu'un retour de Sacha sur le territoire d'Annemasse serait le plus pertinent. Il est décidé avec Sacha un retour sur Annemasse pour reprendre le travail engagé par les différents acteurs de terrain.

Cet accompagnement qui a duré 2 mois ½ a permis à Sacha de ne pas se mettre en danger et de ne pas sombrer dans la rue. Aujourd'hui, Sacha est de retour sur Annemasse en hébergement d'urgence, il a retrouvé les différents acteurs de terrain qui le suivaient afin de préparer une orientation en milieu protégé.

<sup>14</sup> Maison Départementale des Personnes Handicapées

<sup>15</sup> Aide Educative à Domicile

<sup>16</sup> Dispositif Expérimental d'Accueil Temporaire

<sup>17</sup> Institut Médico Educatif

<sup>18</sup> Service Pénitentiaire d'Insertion et de probation

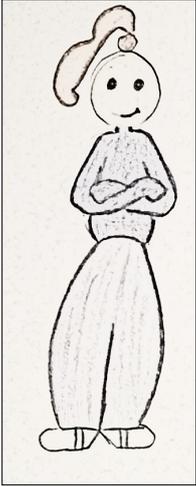
<sup>19</sup> Aide Sociale à l'Enfance

<sup>20</sup> Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

Attention, cette histoire est inspirée de faits réels

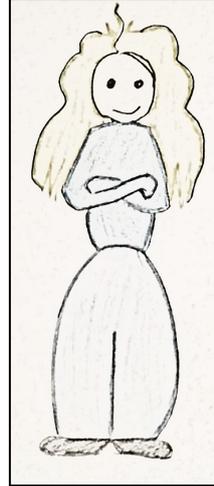
## Ce jour où TOUT a basculé

### Les personnages



#### Nathalie

- Experte en matière de réseaux sociaux et nouvelles technologies
- Entrée sur le quartier il y a 1 an
- A grandi avec internet, fait partie de la 1<sup>ère</sup> génération 2.0
- Découverte des réseaux sociaux grâce à MSN et Skyblog
- Pro-nouvelles technologies
- Présente sur Snapchat, Instagram, Facebook, Whatsapps.



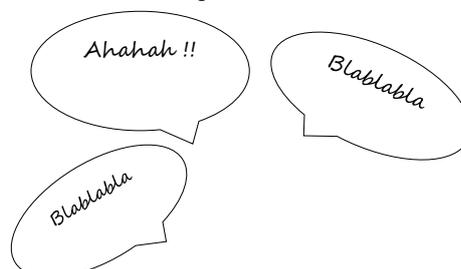
#### Julie

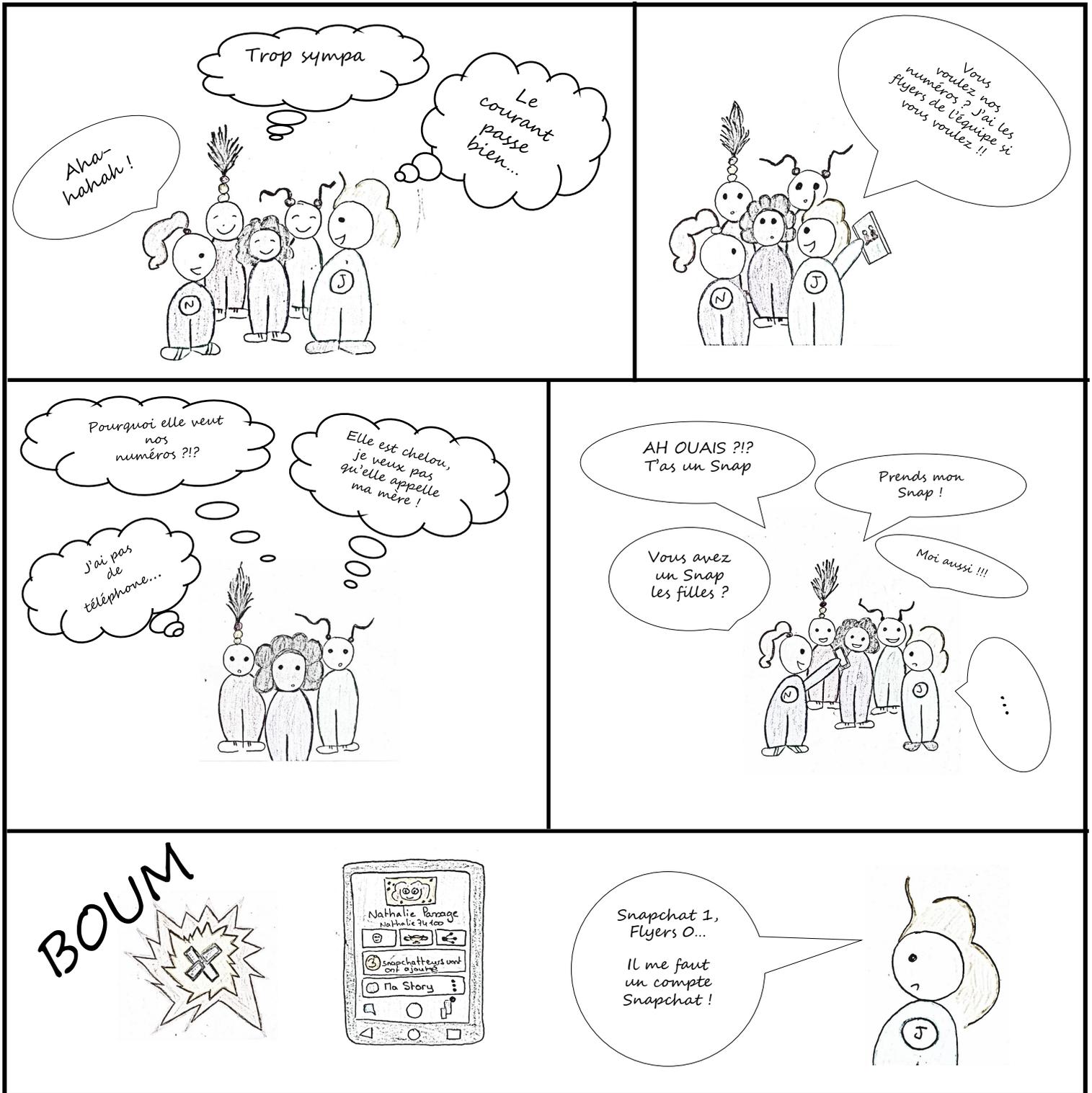
- Novice sur les réseaux sociaux
- Apprentie assidue
- Entrée sur le quartier il y a 10 ans
- Découvre internet à 20 ans
- Toujours OK pour apprendre de nouvelles choses
- Découverte partielle des réseaux au travail
- Aucune utilisation des réseaux sociaux en dehors de la vie professionnelle.

Mercredi après-midi dans le cadre du travail de rue...



Les minutes passent...





Julie vient de se faire catapulter dans le monde intersidéral des jeunes et des réseaux sociaux.

Le lendemain, elle s'en est allée ouvrir son compte Snapchat.

Depuis, sous l'œil bienveillant des jeunes et de Nathalie, elle apprend chaque jour à s'en servir davantage. Il est devenu un outil incontournable de sa relation aux jeunes.

« Askip\* les éduc's sont sur Snap » Bienvenue dans la prévention spécialisée 2.0  
 \* expression utilisée couramment chez les jeunes de moins de 18 ans. Traduction : A ce qu'il paraît.

Dessins : Nathalie

# D'une connexion virtuelle à du travail éducatif réel.



Depuis, cette histoire, l'utilisation des réseaux sociaux fait partie intégrante de nos pratiques et de nos stratégies pour aller vers, rencontrer les jeunes et créer du lien avec eux. Notre choix a particulièrement été porté sur Snapchat car c'est le réseau social le plus utilisé par les enfants (même les plus jeunes malgré une déclaration d'utilisation autorisée à partir de 13 ans) et les adolescents. Nous constatons que par l'utilisation de SnapChat, non seulement, les jeunes se distinguent des adultes essentiellement présents sur Facebook mais c'est également un réseau beaucoup plus accessible. Les jeunes n'ont pas besoin de numéro de téléphone ni de forfait pour se connecter. Une tablette ou le portable d'un copain suffit ! Nous faisons vivre aussi d'autres réseaux tels que Facebook, Messenger, Instagram ou WhatsApp. Ils sont très concluants pour échanger des informations avec les collègues ou les partenaires car les jeunes, y sont quasi-inexistants.

Les enfants, les jeunes et les adultes ne vivent pas dans le même monde concernant les nouvelles technologies. Même si tous les adultes se sont plus ou moins appropriés l'utilisation du téléphone, les réseaux sociaux sont devenus « organiques » pour les enfants et les jeunes. Ce n'est plus un outil de communication, ils font partie d'eux. Cela fait partie intégrante de leur personnalité, de leur rapport aux autres. Leurs utilisations des réseaux sociaux déterminent même leur appartenance au groupe.

De ce fait, l'utilisation de Snap est devenue une force pour notre équipe. Il nous permet de se différencier des autres adultes et ainsi fait de nous des adultes « hybrides » : nous tenons notre rôle d'éducateur tout en partageant leurs codes, ce qui est facilitateur d'intégration et donc de lien. C'est un réel plus en terme de proximité envers ce public. Snapchat nous permet aussi de prendre plus facilement le contact des jeunes dans la rue et surtout de se rendre accessibles beaucoup plus rapidement. Il arrive également que son utilisation aboutisse à des accompagnements individuels : des jeunes, que nous ne connaissons pas, nous demandent en amis. Une fois que nous les avons acceptés, nous faisons connaissance sur la toile avant de se rencontrer. Enfin, Snapchat nous permet de communiquer sur nos actions de manière immédiate. Par exemple, par temps maussade où la rue est désertée par les jeunes, une information passée sur Snapchat permet de remplir notre local une heure plus tard.

Néanmoins, des interrogations sur son utilisation subsistent. Rendez-vous à l'occasion d'un café des pratiques pour en débattre.

*Equipe d'Annemasse Perrier*

## Répartition des accompagnements éducatifs par secteur

Commune Nouvelle Annecy	TOTAL	FILLES	GAR-CONS	Moins de 11 ans	de 11 à 12 ans	de 13 à 15 ans	de 16 à 18 ans	de 19 à 21 ans	Moyenne d'âge
Annecy Novel-Teppes	167	72	95		9	57	73	28	16 ans
Annecy Quartiers Sud	75	28	47		8	32	28	7	15 ans
Annecy Stade Rulland	90	36	54	1	9	33	32	15	15.5 ans
Annecy Galbert - Hironnelles - Parmelan	95	40	55	3	11	45	25	11	15 ans
Annecy Centre-Ville	143	34	109	1	2	21	44	75	18 ans
<b>Total ville d'Annecy</b>	<b>570</b>	<b>210</b>	<b>360</b>	<b>5</b>	<b>39</b>	<b>188</b>	<b>202</b>	<b>136</b>	
Annecy-le-Vieux	123	46	77	3	19	71	21	9	14 ans
Cran Gevrier	177	62	115		20	73	59	25	15.5 ans
Meythet	156	49	107		23	75	41	17	15 ans
Seynod	146	65	81		5	53	61	27	16 ans
<b>Bassin de Faverges</b>									
Faverges	172	75	97	1	20	53	78	20	15.5 ans
<b>Bassin de Rumilly</b>									
Rumilly	186	74	112	1	13	54	83	35	16 ans
<b>Agglomération Annemassienne</b>									
Annemasse Centre-Ville / Romagny	120	56	64		15	42	46	17	15.5 ans
Annemasse Perrier	165	60	105		16	84	51	14	15 ans
<b>Total ville d'Annemasse</b>	<b>285</b>	<b>116</b>	<b>169</b>		<b>31</b>	<b>126</b>	<b>97</b>	<b>31</b>	
Ambilly	111	43	68		15	55	36	5	14.5 ans
Gaillard	253	98	155	1	35	102	69	46	15 ans
Ville-la-Grand	75	30	45	5	19	24	20	7	14 ans
<b>Communauté de Communes du Genevois</b>									
Communauté de Communes du Genevois	262	116	146		16	100	105	41	16 ans

**2481** Jeunes accompagnés en 2017 dont **809** jeunes nouveaux\*

\*Soit un taux de renouvellement de 36 %

### Répartition par âge et par sexe

	Garçons		Filles		Total	
moins de 11 ans	11	0.7%	5	0.5%	16	0.7%
de 11 à 13 ans	293	19.4%	255	26.3%	548	22.1%
de 14 à 16 ans	592	39.1%	376	38.9%	968	39.0%
de 17 à 19 ans	474	31.4%	268	27.6%	742	29.9%
de 20 à 21 ans	142	9.4%	65	6.7%	207	8.3%
<b>TOTAL</b>	<b>1512</b>		<b>969</b>		<b>2481</b>	

**61 %**  
garçons

**39 %**  
filles

**62 %**  
des jeunes suivis  
ont - de 16 ans

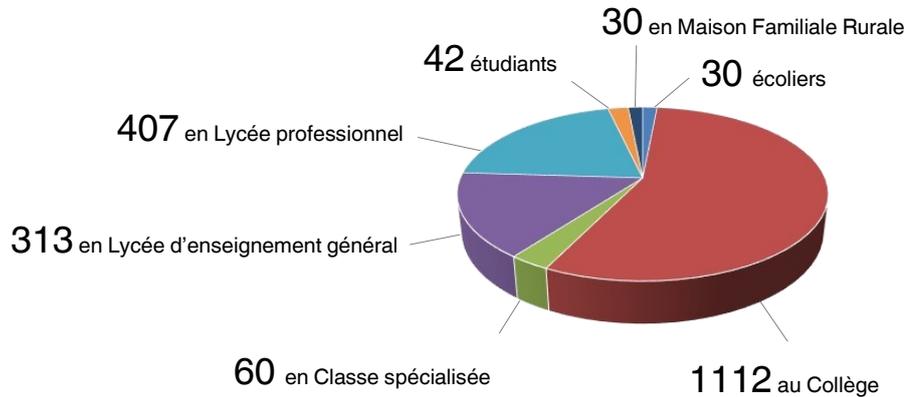
Age moyen  
**15,5 ans**

# Les jeunes accompagnés scolaires et non-scolaires

## Les jeunes scolarisés

1994 jeunes

**80 %**  
des jeunes  
accompagnés  
sont scolaires



## Les jeunes non-scolarisés

487 jeunes

**20 %**  
des jeunes  
accompagnés  
sont non-scolaires



## Le niveau d'étude

**92%** des jeunes non-scolaires  
sont de niveaux **5** ou **6\***

\*N5 : Equivalent au CAP ou au BEP

N6 : Formation n'allant pas au-delà de la scolarité obligatoire (16 ans)

## Les problématiques principales

### Scolarité

En fragilité	44%
En échec scolaire	13%

### Manifestations vis-à-vis de soi-même

Mal être	39%
Conduite à risque	19%

### Famille

Relations intra-familiales difficiles	38%
En rupture familiale	7%

### Comportements avec autrui

Inadaptés	25%
Délinquants	8%

### Logement

Sans domicile ou hébergement précaire	6%
---------------------------------------	----

### Environnement social

Restreint	45%
Quasi inexistant	8%

### Emploi

Sans emploi	58%
Emploi précaire	25%
Très éloigné de l'emploi	29%
Employabilité restreinte	30%

### Formation

En recherche de formation	22%
En rupture de formation	32%
En formation	8%

## L'offre éducative : les activités

**1309** Jeunes ont participé à des activités de sport ou de loisirs (en journée)  
(Cinéma, Futsal, Spectacles, Bowling,...)

**458** activités ont été proposées, ce qui représente **2656** journées activités

**890** Jeunes ont moins de 16 ans dont **529** garçons et **361** filles

**293** Jeunes ont entre 16 et 17 ans dont **192** garçons et **101** filles

Age moyen : **15 ans**

**126** Jeunes ont entre 18 et 21 ans dont **91** garçons et **35** filles

### Actions ou activités régulières

Futsal Quartiers Sud Annecy : 36 rencontres, 40 jeunes en moyenne.

Futsal Filles Quartiers Sud Annecy : 30 rencontres, 7 jeunes en moyenne.

Aide aux devoirs Quartiers Sud Annecy : 30 rencontres, 8 jeunes en moyenne.

Pause Récré au Collège Les Balmettes Quartiers Sud Annecy : 36 rencontres, 60 jeunes en moyenne.

Futsal Annecy-le-Vieux : 24 rencontres, 35 jeunes en moyenne.

Futsal 11-15 ans HGP / Stade Rulland Annecy : 20 rencontres, 20 jeunes en moyenne.

Futsal 17 ans et + HGP / Stade Rulland Annecy : 20 rencontres, 20 jeunes en moyenne.

Dispositif d'aide aux troisièmes Stade Rulland Annecy : 14 rencontres, 10 jeunes en moyenne.

Point rencontre au Collège des Barattes Annecy-le-Vieux : 26 rencontres, 16 jeunes en moyenne.

Du coin de l'œil Meythet : 4 rencontres, 16 jeunes en moyenne.

IPOP (Itinéraire Pour une Orientation Positive) Meythet : 10 rencontres, 19 jeunes en moyenne.

Théâtre Seynod : 12 rencontres, 6 jeunes en moyenne.

Accompagnement à la scolarité Seynod au local de Passage : 26 rencontres, 12 jeunes en moyenne.

ZEL (Zone d'Expression Libre) au Collège Cran Gevrier : 33 rencontres, 12 jeunes en moyenne.

Futsal Cran Gevrier : 35 rencontres, 15 jeunes en moyenne.

Permanence Spécifique Grenette Cran Gevrier : 35 rencontres, 15 jeunes en moyenne.

Sur Faverges, est en place une action d'accompagnement à la scolarité animée par une équipe de bénévoles.

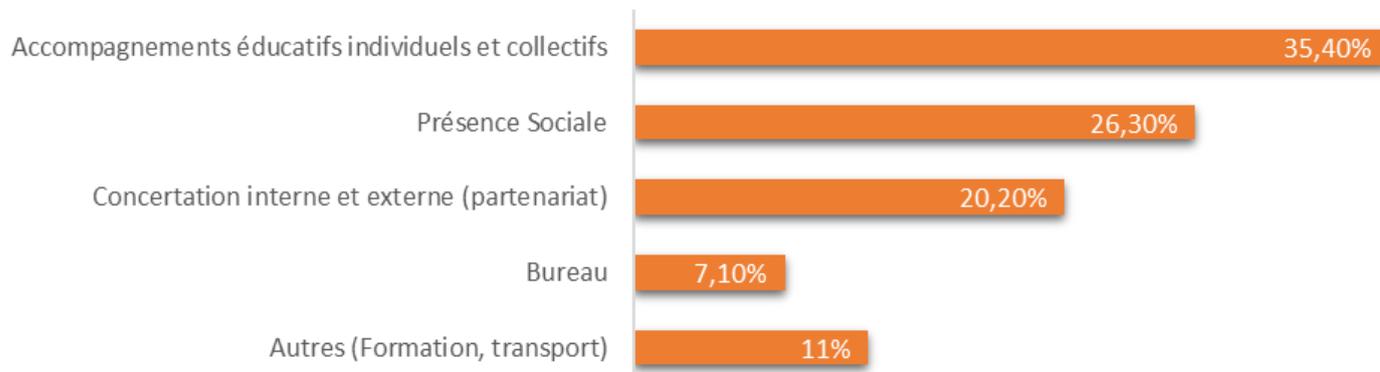
## Les séjours éducatifs et les Actions de Développement Social

Récapitulatif des séjours en 2017		
Secteur	nbre de séjours	nbre de jeunes
Ambilly	1	22
Centre Ville Annemasse	3	15
Ville la Grand	1	3
Communauté de Communes du Genevois	2	23
Perrier Annemasse	2	10
Gaillard	1	5
Faverges	2	20
Seynod	2	10
Annecy Hirondelles Galbert Parmelan	1	7
Annecy Quartier Sud	3	20
Rumilly	3	19
Cran Gevrier	2	10
<b>Total</b>	<b>23</b>	<b>164</b>

Fêtes et repas de quartier, Sorties familiales, Sorties Walibi,  
Opérations Quartier Propre, Vide-Greniers,...

**45** Actions de Développement Social ont été réalisées en 2017

## La temporalité des interventions éducatives.



## IAccroche.

L'association Passage a élaboré et réalisé le projet IAccroche de septembre 2017 à mars 2018.

Avec six jeunes décrochés scolaires sous contrat service civique, trois éducateurs volontaires et beaucoup d'énergie, cette aventure humaine s'est déroulée six mois durant.

L'objectif de IAccroche était de remobiliser chaque jeune autour d'un projet réaliste. Qu'ils soient sur un registre professionnel, sur celui de la formation, sur celui de la santé ou sur des aspirations plus personnelles, les projets ont émergé, muri, évolué, parfois complètement changé pendant la durée de notre accompagnement.

Ils ont guidé les jeunes et l'équipe éducative durant tout le processus. A terme, quatre jeunes sont arrivés au bout de notre expérimentation avec pour chacun des pistes très concrètes pour leur avenir immédiat.

C'est au prix d'un accompagnement très rapproché, d'un partage intensif du quotidien au travers de moments comme les missions d'utilité publique (travail avec le Secours Populaire, avec la SPA, avec la Croix Rouge...), d'une posture à la fois permissive mais cadrante que l'équipe éducative a réalisé ce projet. Cette posture ferme et bienveillante a permis aux jeunes accompagnés de s'expérimenter et de se découvrir dans des domaines qui ne leur étaient pas familiers.

Ainsi outre les missions de mise à disposition, la « troupe des accrocheurs » a pu découvrir un lieu culturel (Bonlieu Scène Nationale), elle est allée débarder dans les bois avec un cheval, elle a découvert une ferme pédagogique, elle s'est régulièrement retrouvée dans une pratique sportive (boxe éducative). Les jeunes ont aussi pu être valorisés en accueillant une conférencière (Mme IBN ZIATEN) par le biais d'un lunch. Ils ont découvert d'autres structures éducatives similaires à la nôtre en donnant « un coup de main » aux jeunes Marseillais.

Une fois de plus, la proximité, aussi engageante pour les jeunes que pour les éducateurs a été le moteur et le ciment de notre action. Elle a fédéré le groupe accrochant les uns aux autres avec le paradoxe de devoir à la fin se décrocher... pour aller encore plus loin !



## La fraternité.

L'Association a souhaité engager au cours du second semestre 2017 une réflexion puis une action autour de la question de la fraternité aboutissant à une conférence de Madame Latifa IBN ZIATEN.

Durant ce dernier semestre des jeunes accompagnés d'éducateurs ont interviewé les habitants du bassin d'Annecy et du Genevois mais aussi des acteurs locaux et politiques autour de 3 questions :

- Quel regard portez-vous sur votre façon de vivre ensemble ici ?
- Si vous pouviez changer quelque chose pour améliorer le vivre ensemble, ça serait quoi ?
- Pour vous, qu'est-ce que la Fraternité ?

De cette laborieuse mais constructive démarche, une exposition photos a vu le jour et un film d'une dizaine de minutes reprenant les différents témoignages ont été réalisés et projetés lors de la venue de Madame Latifa IBN ZIATEN en février 2018.

Cette action collective a sans aucun doute permis à chaque jeune et moins jeune de se réinterroger ou de s'interroger sur cette notion du vivre ensemble, de tolérance et du respect de nos différences.

On dit souvent que l'action éducative se mesure dans le temps, parfois sur des générations, rarement de manière immédiate mais ce qui est sûr c'est que nous devons continuellement apprendre ou réapprendre à nos enfants à vivre ensemble en leur permettant, à travers la rencontre, de grandir.

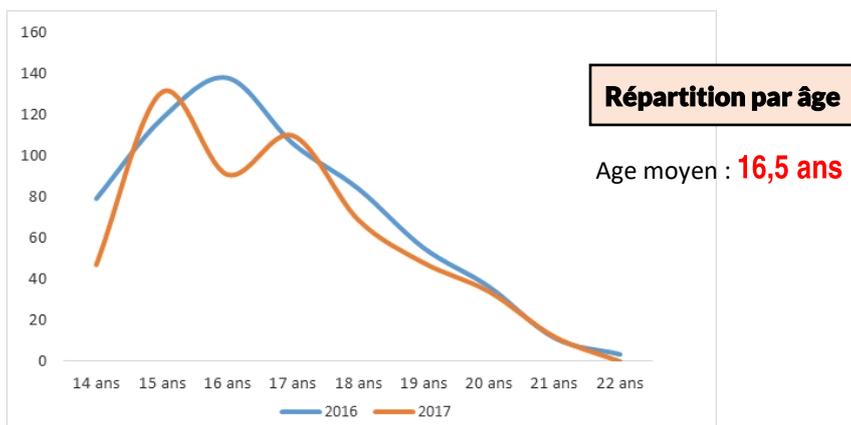


## Les chantiers éducatifs : quelques chiffres

**542** Jeunes concernés en **2017** dont **340** nouveaux **338** garçons **204** filles

Structure : par territoire	Filles	Garçons	Total	Heures	Gain net <sup>(1)</sup>
- Ambilly	8	7	15	443	3 446 €
- Annecy	73	108	181	5 018	37 551 €
- Annecy le Vieux	7	9	16	584	4 404 €
- Annemasse	12	35	47	1 331	10 285 €
- Cran Gevrier	13	11	24	515	3 853 €
- Faverges	14	19	33	745	5 633 €
- Gaillard	4	19	23	610	4 931 €
- Meythet	10	19	29	686	5 127 €
- Rumilly	28	50	78	1 978	15 142 €
- Communauté de communes du Genevois	7	24	31	630	4 851 €
- Seynod	26	28	54	1 423	10 794 €
- Ville la Grand	2	9	11	304	2 244 €
<b>Total</b>	<b>204</b>	<b>338</b>	<b>542</b>	<b>14 265</b>	<b>108 261 €</b>
Mairie Epagny-Metz Tussy	18	22	<b>40</b>	<b>815</b>	<b>5 726 €</b>
Mairie La Balme de Sillingy	7	5	<b>12</b>	<b>240</b>	<b>1 636 €</b>
CCAS Sillingy	4	6	<b>10</b>	<b>200</b>	<b>1 386 €</b>
<b>Total Général</b>	<b>233</b>	<b>371</b>	<b>604</b>	<b>15 520</b>	<b>117 009 €</b>

<sup>(1)</sup> Total des salaires nets versés aux jeunes pour les chantiers encadrés par les éducateurs de rue et les éducateurs techniques, quel que soit le donneur d'ordre.



### Répartition des heures effectuées

Encadrement	Nombre d'heures
Educateurs de rue	4 300
Educateurs techniques <sup>(1)</sup>	9 965
<b>Total</b>	<b>14 265</b>

<sup>(1)</sup> 4 éducateurs techniques qui encadrent toute l'année entre 12 et 16 jeunes par semaine.

Chiffres d'affaires de l'activité :  
**415 760 €**

Subvention du Département :  
**200 000 €**

22 clients différents

**85 % du chiffre d'affaires avec des collectivités et des bailleurs sociaux**

### Répartition du Chiffre d'Affaires par type de chantier

Second Œuvre du bâtiment	76.79 %
Nettoyage d'espaces verts	20.63 %
Prestations de service	2.26 %
Service repas et lunch	0.32 %

### Répartition du Chiffre d'Affaires par type de client

Bailleurs sociaux	38.53 %
Collectivités locales	46.50 %
Administrations	9.03 %
Autres clients	4.86 %
Passage	1.08 %

## Le faire ensemble.

En mars 2016, nous accueillons un jeune alors âgé de 16 ans. Il a arrêté l'école sans projets ni objectifs de vie. Il est venu pour «travailler un peu et découvrir la peinture». Sur le conseil du chef de service, il s'inscrit à la Mission Locale pour continuer à travailler sur les chantiers.

Peu motivé à ses débuts, le jeune se fatigue et se lasse vite du travail. Il est réservé et agréable. Sur les chantiers qui suivent jusqu'en septembre 2016, son évolution reste lente mais positive (5 chantiers seront réalisés au total).

Nous ne le revoyons plus pendant 5 mois avant qu'il ne réintègre l'un de nos chantiers en février 2017, il a alors commencé la Garantie Jeunes depuis le mois de janvier.

Fin la découverte pour lui, sa demande de chantiers est motivée par une envie d'approfondir son expérience professionnelle.

De plus en plus motivé, il demande cependant toujours autant d'attention dans l'exécution des tâches demandées et se fatigue encore vite.

En mars 2017, ne trouvant pas de stage dans le cadre de la Garantie Jeunes, il oriente sa demande vers Passage, avec le soutien de la Mission Locale. Très rapidement, nous nous rendons compte qu'il a muri et qu'il est devenu sérieux, appliqué et motivé dans son travail. Il s'ouvre davantage aux autres et fait attention à tout le monde, prouvant que l'on peut compter sur lui.

Nous continuons à travailler régulièrement avec ce jeune (à sa demande) durant le reste de l'année 2017 lors de chantiers de peintures, de plantes invasives... Nous lui avons proposé une formation « placo » qu'il a trouvé intéressante et qui l'a encouragé à participer à d'autres formations courtes.

Des parcours de jeunes comme celui-ci nourrissent notre envie de continuer notre travail à Passage. Malheureusement, ce suivi doit s'arrêter un peu subitement fin décembre 2017, au regard de sa majorité.



**Patrick Saintvoirin**  
**Nicolas Ghurgheguan**  
**Denis Destremont**

**Equipe technique.**

## Transfrontaliers

Depuis 2012, un groupe composé de nos collègues suisses, de l'EPDA<sup>19</sup> et de Passage se réunit régulièrement. L'objectif de ce groupe est d'échanger autour des problématiques jeunesse sur le territoire du grand Genève.

Ces échanges construits sur des réflexions émergentes des réalités du terrain nous ont amenés au cours de cette année à porter notre attention sur la question des chantiers éducatifs. Ces rencontres ont conduit à la publication d'un document collectif permettant de croiser nos regards sur cet outil.

En dehors des particularités de chaque entité transfrontalière et des législations différentes, nous avons pu constater l'intérêt que nous portions collectivement aux chantiers éducatifs avec parfois des approches différentes, complémentaires mais toujours autour de valeurs éducatives communes.

Cette réflexion a conduit à la mise en place d'une journée d'échange transfrontalier ouverte à l'ensemble des professionnels qui s'est déroulée le 23 Novembre chez nos amis suisses.

<sup>21</sup> Etablissement Public Départemental Autonome

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Membres adhérents

<b>Monsieur Fernand GANNAZ (Président)</b>	Madame Geneviève BABEL (Membre du bureau)
<b>Madame Paule BOUZON (Vice Présidente)</b>	Madame Dominique BOUCHARD (Membre du bureau)
<b>Monsieur Jean Claude TISSOT ROSSET (Vice Président)</b>	Madame Marie Jehanne BUISSON (Membre du bureau)
<b>Monsieur Jean Louis BONNET (Trésorier)</b>	Madame Josette CLAUDE (Membre du bureau)
<b>Monsieur Pierre REMISE (Trésorier adjoint)</b>	Madame Geneviève DEPRES (Membre du bureau)
<b>Monsieur Joseph QUIOC (Trésorier adjoint)</b>	Monsieur Daniel DURAND (Membre du bureau)
<b>Madame Brigitte BESSON (Secrétaire)</b>	
<b>Madame Catherine SALLAZ (Secrétaire adjointe)</b>	Madame Marie STABLEAUX (Membre du CA)
	Monsieur Charles RICCHI (Membre du CA)

Une pensée toute particulière pour Paule AUBERT, décédée le 17 novembre 2017 après plus de vingt ans d'engagement au sein de l'association Passage.

### Membres de droit

#### Conseil Départemental

Madame Françoise CAMUSSO  
Madame Agnès GAY

#### Commune Nouvelle d'Annecy

Monsieur Bilel BOUCHETIBAT  
Monsieur Bruno BASSO

#### Ville d'Ambilly

Monsieur Quentin MAYERAT  
Monsieur Laurent GILET

#### Ville d'Annemasse

Madame Louiza LOUNIS  
Madame Christina ALI-AHMAD

#### Communauté de Communes du Genevois

Madame Hélène ANSELME  
Monsieur Frédéric BUDAN

#### Ville de Faverges

Monsieur Marcel CATTANEO  
Monsieur Michel GUILLOUX

#### Ville de Gaillard

Madame Catherine SIMULA  
Monsieur Abdelhak KORICHI

#### Ville de Rumilly

Monsieur Jean Pierre VIOLETTE  
Monsieur Miguel MONTEIRO BRAZ

#### Ville de Ville-La-Grand

Madame Catherine LAVERGNAT  
Monsieur Hervé TROLAT

### Membres associés

#### Haute-Savoie Habitat

Madame Sandrine MOUGE

#### Halpades

Monsieur Franck NEUFINCK

### Membres consultatifs

#### Pôle de Prévention et du Développement Social au Conseil Départemental

Madame Fanny SOETARD

#### Direction de l'Association Passage

Monsieur Patrick HAMARD

## AUTRES MEMBRES ADHERENTS

Madame Mireille HETIER

Monsieur Jacques TASSEL

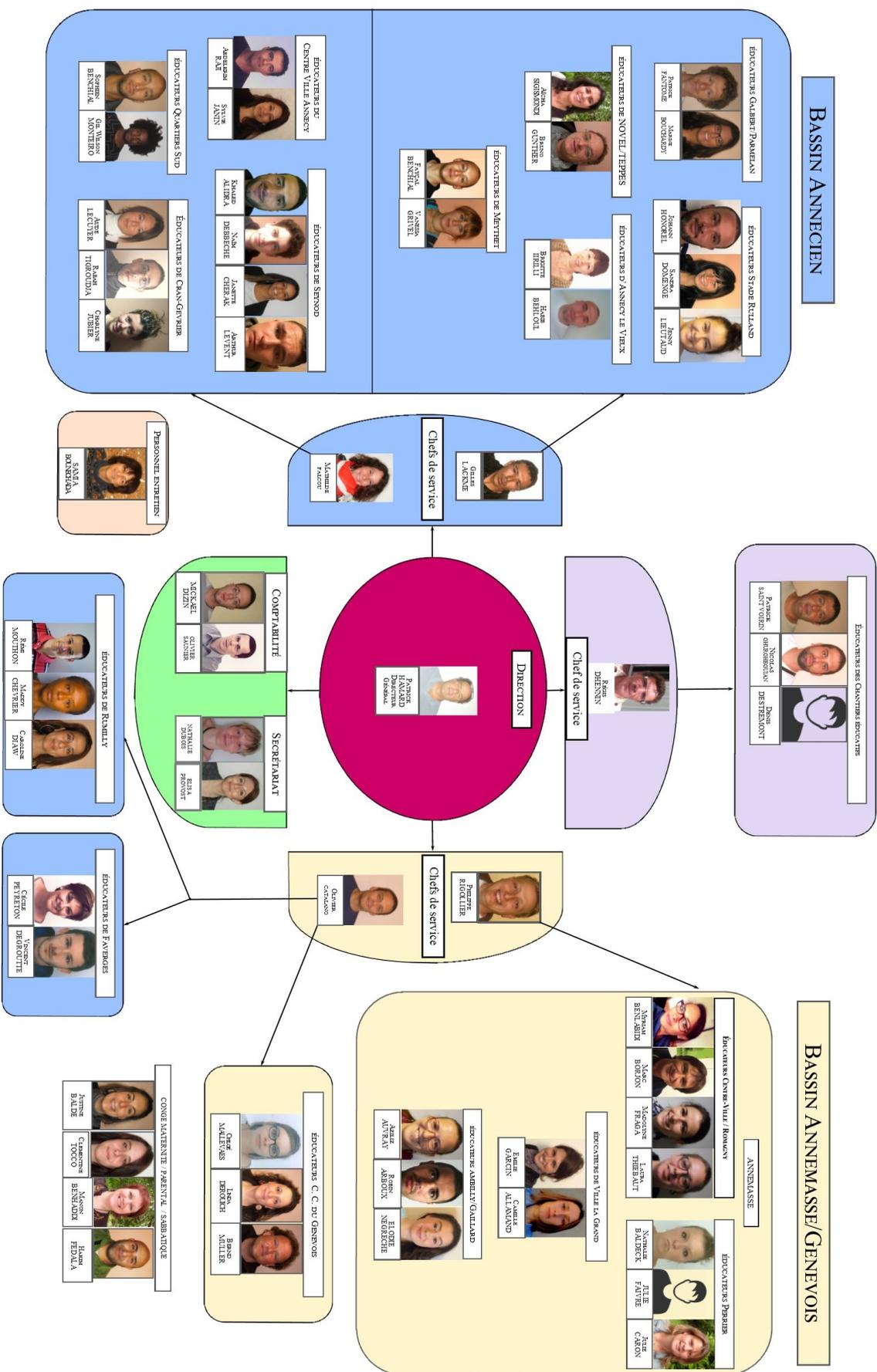
Madame Christiane OLLIER SAUZEA

## MEMBRES VOLONTAIRES

Monsieur Mehdi ALIDRA  
Monsieur Christian BEAUFILS  
Madame Sarah BELMAHDI  
Monsieur Saïd BENHAMMOUDA  
Monsieur Mustafa BILDIREN  
Monsieur Ghali BOUZAR  
Monsieur Rachid CHARAKA  
Madame Marie Hélène DE LACROIX  
Madame Marie Claude DURAND  
Madame Siham EL AMRANI  
Madame Yasmina EL ARKOUBI  
Monsieur Mohamed EL FAKIR  
Monsieur Zakaria EL FAKIR  
Madame Karima EL MARDI  
Madame Neslihan ERGIR

Madame Christelle FOSSOY  
Monsieur Rémi GARCIA  
Madame Jessica GENET  
Monsieur Samuel GONTHIER  
Monsieur Hicham HASSOUN  
Madame Sana KAROUI  
Madame Nadia KETFI  
Madame Mélanie KUETCHA  
Madame Malika LEMMOUCHI  
Madame Cécile LIEVENS  
Monsieur Georges LIMOUSIN  
Monsieur Tahar MAHDID  
Monsieur Jimmy MAHMOUDI  
Monsieur Rémi MARTINEZ  
Monsieur Mohamed MAZOUJI

Monsieur Zaky MOHAMED SEGHIR  
Madame Laura MUFFATO  
Monsieur Ferhat OUDDANE  
Madame Gisèle OUVRIER NEYRET  
Monsieur Mathieu PEDA  
Madame Virginie RAMIREZ  
Madame Rose RAMOS  
Madame Elodie RENAUD  
Monsieur Olivier ROBERGE  
Madame Myriam ROBERT  
Madame Simone RUCKERT  
Monsieur Malek SALHI  
Madame Stephy SECK  
Madame Catherine SERRE  
Monsieur Vincent TURBA



Departs mai 2017 à mai 2018 :  
 Pascaline Comte - Fabien Seniger - Patrice Bonnetoy - Nicolas Delbarre - Xavier Morlot

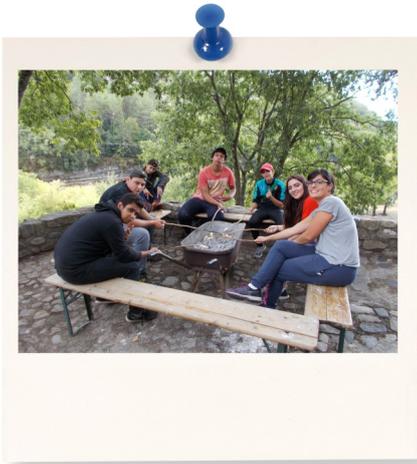
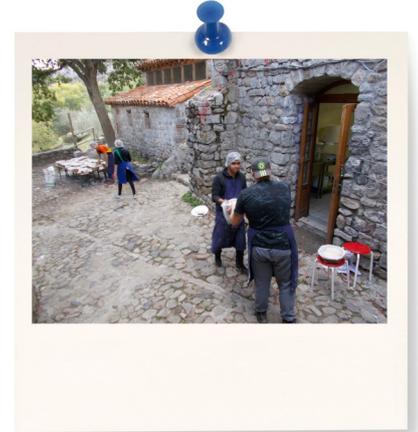
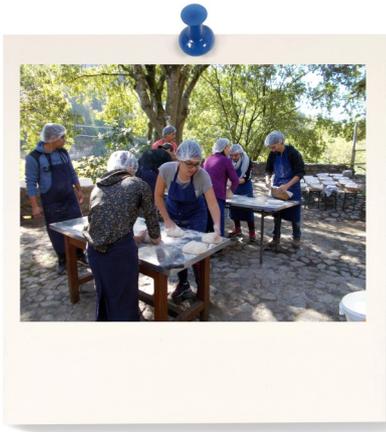
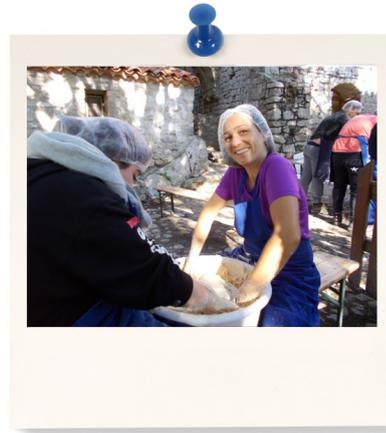
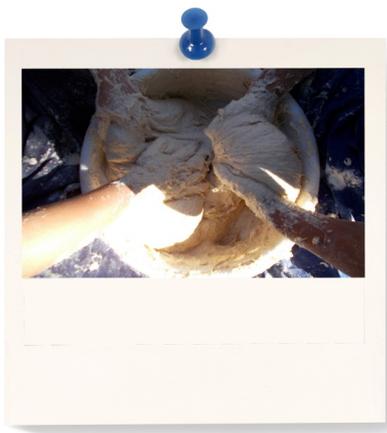
Ont également fait partie du personnel en CDD :

Ophélie Cleida - Marème Muhet - Wahib Naouar - Doriane Castellano - Maha Chokarti - Benoukrim Mustapha - Reynald Skowronski - Lyard Rosa - Jérémy Rossetto - Appolline Chehbi - Julia Ortiz - Sarah Dhemmin - Danielle Mota - Fanny Roisine

CDD en cours :

Gil Wilson Monteiro - Laura Thiebaut - Jenny Ljeutaud - Arthur Levent - Janette Cherak - Julie Faivre  
 Maureen Deux - Malika Soua - Volodia Briffod - Denis Destremont

PASSAGE



**Association PASSAGE**

1 allée des Salomons  
74000 Annecy

Tél : 04 50 27 60 98 - Fax : 04 50 09 86 62

Courriel : [passage3@wanadoo.fr](mailto:passage3@wanadoo.fr)

Site internet : [www.passage.asso.fr](http://www.passage.asso.fr)